

15

OCTOBRE • NOVEMBRE • DÉCEMBRE 2021



BP-PP | B-02307
BELGIE(N)
BELGIQUE

Bureau de dépôt : Bruxelles X,
N° d'agrégation : P201042
Adresse de l'expéditeur :
Rue Coenraets, 68
1060 Bruxelles

SOLSCOOP

INTERVIEW
 LOBE CISSOKHO,
 PRÉSIDENTE DU RÉSEAU
 DE MUTUELLES OYOFAL PAJ
 LA PROTECTION SOCIALE POUR
 TOUTES ET TOUS, UNE PRIORITÉ
 RAVIVÉE PAR LA COVID-19

B R È V E S
 • CRIMINALISATION ABUSIVE ET MUSÉLEMENT
 DE LA SOCIÉTÉ CIVILE PALESTINIENNE PAR ISRAËL
 • BIGGER THAN US : PROJECTIONS-DÉBATS PAR ISRAËL
 • UN PARTENARIAT RENOUVÉLÉ POUR LES ENJEUX
 DU TRAVAIL DÉCENT À L'HORIZON 2026





Lobé CISSOKHO, présidente du Réseau de Mutuelles Oyofal Paj, partenaire de Solsoc au Sénégal (au centre en orange).



SOLSOC est une organisation non gouvernementale agréée par la coopération belge (DGD) pour mettre en œuvre des programmes de développement durable dans les pays du Sud. Elle est aussi l'organisation de solidarité internationale de l'Action commune socialiste qui constitue son ancrage historique et social. En partenariat avec différentes composantes de celle-ci, elle soutient des actions dans 8 pays en Amérique latine, en Afrique et au Proche-Orient. Notre objectif commun est de permettre aux populations de vivre plus dignement et d'accéder à leurs droits socio-économiques et politiques. En Belgique, Solsoc interpelle les décideur·euse·s belges et européen·ne·s afin de relayer les revendications de ses partenaires. Un travail d'information et de mobilisation du public est également mené avec d'autres organisations progressistes qui partagent ses valeurs de démocratie, de solidarité et de justice sociale.

Rue Coenraets, 68 -
1060 Bruxelles
Tel : +32 (0)2 505 40 70
Email : info@solsoc.be
CCP : BE42.0000.0000.5454

facebook.com/SolsocASBL
twitter.com/Solsoc

Directrice : Veronique WEMAERE • Présidente : Estelle CEULEMANS • Vice-présidentes: Gwenaëlle GROVONIUS et Martini HAGIEFSTRATIOU • Secrétaire/trésorière : Gabrielle JOTTRAND • Administrateur·rice·s : Jacques BOURGAUX, Tanguy CORNU, Claudia CAMUT, Farah DEHON, Fanny DUBOIS, Delphine HOUBA, Paul JAMAR, Rafaël LAMAS, Florence LEPOIVRE, Arnaud LEVEQUE, François MARLIER, Ahmed RYADI, Noémie VAN ERPS

Imprimerie : Nuance 4 s.a. www.nuance4.be
Adresse de l'expéditeur : Rue Coenraets, 68 – 1060 Bruxelles
n°15 Octobre–Novembre–Décembre 2021



Solsoc est membre de l'Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds (AERF) et adhère à son code éthique. Vous avez ainsi une garantie supplémentaire que nous utilisons les dons que vous nous faites avec rigueur et précaution. Vous avez un droit à l'information.

Solsoc respecte les obligations légales telles que stipulées dans le Règlement Général sur la Protection des Données.



► É D I T O

LA PROTECTION SOCIALE NE DOIT PAS ÊTRE UN PRIVILÈGE !

Nous aurions voulu en parler au passé, mais le coronavirus n'a pas encore fini de nous marquer. C'est une crise majeure et spectaculaire, aux côtés des catastrophes climatiques et de l'urgence migratoire.

Mais les chocs sont aussi des événements quotidiens. Qui que nous soyons, il peut nous arriver au cours de notre vie de tomber malade, d'avoir un accident, de perdre notre emploi. Nous vieillirons et deviendrons incapables de travailler. En Belgique, nous prenons pour acquis de bénéficier d'un mécanisme de prévoyance sociale qui nous assure, tout au long de notre cycle de vie, une sécurité de revenu et l'accès à des services de base de qualité (notamment la santé dans tous ses aspects).

Même si pour certain·e·s, cela reste insuffisant, cette sécurité sociale a été conquise à force de luttes sociales et est probablement la meilleure invention du 20^e siècle. Comme le rappelle la campagne menée par FOS, IFSI et Solsoc, « la protection sociale est un droit, pas un privilège » !

Malgré l'engagement pris par les États, la protection sociale est encore loin d'être une réalité partout et pour tou·te·s. Or, les crises actuelles nous rappellent avec force la nécessité de continuer de se battre pour avoir de tels systèmes de solidarité nationaux et internationaux structurels, inclusifs, résilients et bien financés afin que personne ne reste sur le carreau en cas de coup dur.

Estelle Ceulemans, Présidente

► I N T E R V I E W

LOBE CISSOKHO, PRÉSIDENTE DU RÉSEAU DE MUTUELLES OYOFAL PAJ, PARTENAIRE DE SOLSOC AU SÉNÉGAL

Le 26 octobre dernier, ont eu lieu à la Chambre des représentants du Parlement fédéral des auditions au sujet de la proposition de résolution relative à la création d'un Fonds mondial de protection sociale portée par le Groupe PS à la Chambre et d'autres partis progressistes. Lobé Cissokho, présidente du Réseau de Mutuelles Oyofal Paj et partenaire de Solsoc au Sénégal a témoigné de l'importance, encore exacerbée par la pandémie de Covid-19 d'investir dans des mécanismes nationaux de protection sociale qui associent la société civile et notamment les mutuelles de santé. Voici un extrait de son intervention :

« Kaolack, région à faible revenu du Sénégal, dispose d'une économie essentiellement assise sur un secteur informel et rural. La population active dans le secteur informel représente plus de 80% de la population. Ce qui caractérise ce secteur, c'est surtout l'absence de mécanisme structuré de protection sociale contre les risques sociaux. Pour faire face à cette problématique, les acteurs de l'économie informelle et rurale ont mis en place depuis 2003 des mutuelles pour la couverture du risque maladie dénommées réseau "Oyofal Paj". À cette période, "Oyofal Paj" offrait des services de base aux niveaux poste et centre de santé et couvrait 6% de la population.

En 2013, pour faire face à l'iniquité aux soins, le chef de l'État, avec une volonté politique affirmée, a mis en place la couverture maladie universelle de base à travers les mutuelles de santé : "Partout où tu te trouves, quand tu tombes malade, tu es pris en charge". Cette politique se traduit par les subventions de l'État : une subvention de 50% de la cotisation à la mutuelle et une subvention ciblée pour les indigents et groupes vulnérables à hauteur de 100%. Ce qui a permis aux mutuelles de santé affiliées au réseau "Oyofal Paj" d'accroître leur taux de couverture en 2020 à 48% et de couvrir des soins hospitaliers et des médicaments de spécialité.

Cependant, il est évident que la couverture risque maladie n'est qu'un aspect de ce besoin large de la protection sociale de cette couche économiquement vulnérable. En effet, la retraite, les accidents de travail, les maladies professionnelles, les incapacités temporaires n'existent que pour le secteur formel.

Par ma voix de femme, mère, soeur, chef de ménage, travailleuse de l'économie informelle, et au nom de tous les acteurs et actrices de ce secteur vulnérable, je vous lance un appel solennel pour un accompagnement dans la réalisation d'un rêve où la femme enceinte ne sera pas obligée de travailler pour nourrir ses enfants, car il y aura un congé maternité payé comme cela existe pour la femme du secteur formel. L'artisan aura cessé de travailler après 60 ans, car il bénéficiera d'une indemnité retraite. Il n'ira pas mendier et n'exposera pas ses enfants à la mendicité en cas d'accidents de travail, car n'ayant plus aucun revenu. C'est pourquoi la mise en place d'un fonds mondial pour soutenir ce genre d'initiative reste un impératif.



► FOCUS SUD

LA PROTECTION SOCIALE POUR TOUTES ET TOUS, UNE PRIORITÉ RAVIVÉE PAR LA COVID-19

DES DISPARITÉS ET DES INÉGALITÉS EXACÉRBIÉES

Avec le coronavirus qui s'est répandu avec une rapidité et une violence inattendues, ayant déjà infecté plus de 250 millions de personnes dans le monde et entraîné en 2020 l'arrêt total ou partiel des activités de 2,7 milliards de travailleuses-eurs, nous nous sommes bien rendus compte que notre système de protection sociale était imparfait. Ailleurs, nous avons pu observer que les États qui n'ont pas assez investi dans la protection sociale ont été bien en peine de fournir une réaction appropriée.

Selon le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté, Olivier De Schutter, « les mesures d'urgence que les pays avaient prises pour atténuer les conséquences sociales de la pandémie étaient largement insuffisantes. Au total, 2,7 milliards de personnes dans le monde n'ont reçu aucune aide pour faire face à la crise ; par conséquent, entre 88 et 115 millions de personnes sont tombées dans l'extrême pauvreté en raison de la crise de

la COVID-19 pour la seule année 2020, et 23 à 35 millions de personnes supplémentaires devraient subir le même sort en 2021 ».

Dans ce contexte d'urgence sociale et sanitaire, plus de la moitié de la planète, soit environ quatre milliards de personnes, n'ont accès à aucune protection sociale. On peut retrouver dans beaucoup de pays des mécanismes d'assurance maladie, mais qui excluent les personnes vivant de l'économie informelle ou qui n'incluent que les soins de santé de base. Les systèmes de chômage, de pensions, d'allocations familiales et maternelles sont trop peu présents, souvent avec de faibles allocations, réservées aux fonctionnaires et aux employé-e-s de grandes entreprises. En Afrique, seulement 17,4 % de la population est couverte pour au moins un élément de la protection sociale.

Un autre constat frappant est que la crise multidimensionnelle causée par ce virus aggrave les inégalités déjà en place et s'acharne sur les groupes sociaux les plus vulnérables, principalement les femmes,

les personnes LGBTQI+, les personnes migrantes ou issues de l'immigration. Lorsque les inégalités se superposent, les difficultés sont encore exacerbées. Dans la plupart des pays à revenu faible et intermédiaire, l'emploi des femmes est majoritairement informel. Or, c'est généralement l'emploi formel qui ouvre l'accès à une protection sociale. En outre, les femmes (encore davantage les femmes migrantes) sont surreprésentées dans le travail domestique (rémunéré ou pas) et dans les professions de soin à autrui, peu valorisées et plus exposées à des risques sanitaires et aux violences. Tous ces facteurs ont été encore multipliés depuis le début de la pandémie. Une protection sociale inclusive et sensible au genre est dès lors plus que jamais essentielle pour infléchir la tendance au creusement des inégalités.

DES SOLUTIONS EXISTENT

Avec l'appui de Solidaris, Solsoc soutient depuis de nombreuses années des initiatives visant à étendre l'accès à la santé et à la protection sociale. Nous appuyons des

mutuelles de santé communautaires dans 4 pays d'Afrique, dont le Sénégal. Pour un travailleur ou une travailleuse sénégalais-e de l'économie informelle (soit 80% de la population), s'affilier à une mutuelle de santé communautaire permet de bénéficier d'un accès aux soins de base et d'une couverture santé complémentaire pour les soins hospitaliers, et ainsi de se faire soigner sans se ruiner.

Même si ces initiatives apportent des solutions réelles, si l'on veut viser une extension à grande échelle, il faut qu'il y ait une volonté politique et une capacité d'investir dans la protection sociale au niveau national. C'est pour cette raison que Solsoc et ses partenaires font un travail de plaidoyer au sein des plateformes nationales des acteurs mutualistes pour la mise en place ou l'extension des systèmes nationaux de protection sociale.

Au Sénégal, si le taux de nombre de personnes couvertes par des remboursements ou allègements des frais liés aux soins de santé est passé de 20 % à 50 % de la population totale de 2013 à 2018, c'est grâce au fait que, tout en misant sur les mutuelles de santé déjà existantes, la volonté s'est traduite en financements publics. À côté du régime d'assurance maladie obligatoire touchant

les travailleuses-eurs des secteurs formels, l'État soutient le développement de mutuelles de santé communautaires, octroie la gratuité des soins aux personnes âgées, aux enfants de moins de 5 ans et aux personnes les plus précarisées, ainsi que la gratuité de certains services (césariennes, traitement VIH, etc.).

INVESTIR DANS UN FONDS MONDIAL POUR UNE PROTECTION SOCIALE UNIVERSELLE

Renforcer les systèmes de protection sociale nationaux permet de garantir l'accès aux soins de santé tout en soutenant la sécurité de l'emploi et des revenus des personnes ; contribue fortement au développement humain et social et à la réduction des inégalités ; joue un rôle vital de stabilisateur socioéconomique et constitue également un instrument de résilience face aux crises multiples.

Le Sénégal devra encore travailler pour atteindre une couverture totale de sa population, mais certains pays n'ont même pas les moyens de financer un tel système. Pour les pays à plus faible revenu, la part du produit intérieur brut (PIB) à mobiliser serait trop importante (au-dessus de 15%). C'est pour cela que des voix s'élèvent depuis quelque temps pour que soit créé un Fonds mondial pour la protection sociale.

Promu par l'Organisation internationale du travail, par le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté, et soutenu par une campagne de la Confédération Syndicale Internationale, un Fonds mondial permettrait de financer la protection sociale universelle en rassemblant dans un pot commun les contributions financières des États. Les pays dont les capacités économiques et fiscales sont insuffisantes auraient la possibilité de mettre en place ou de renforcer les socles nationaux de protection sociale en faisant appel à ce Fonds.

La campagne « La protection sociale est un droit, pas un privilège ! » menée par FOS, IFSI et Solsoc avec le soutien de Solidaris, de la FGTB et des centrales ACCG et HORVAL va dans le même sens. Tout en continuant de soutenir nos partenaires en Afrique, au Proche-Orient et en Amérique latine et à visibiliser leur travail, nous demandons à la Belgique d'investir davantage dans la protection sociale au sein de sa coopération au développement, de soutenir la création d'un Fonds mondial de protection sociale et de promouvoir dans ses relations diplomatiques l'engagement des autres États pour une protection sociale universelle.

► B R È V E S

CRIMINALISATION ABUSIVE ET MUSÈLEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE PALESTINIENNE PAR ISRAËL

Le vendredi 22 octobre dernier, par le biais d'un décret militaire, le gouvernement israélien a qualifié six organisations de la société civile palestiniennes de terroristes. Il s'agit de l'Union des comités de femmes palestiniennes, d'Addameer (l'association de soutien aux prisonniers), du Centre Bisan, d'Al-Haq, de Defense for Children International et de l'Union des comités des travailleurs agricoles. Ces organisations de défense des droits humains et du peuple palestinien sont partenaires de plusieurs ONG belges actives en Palestine. L'une d'entre elles, Bisan Center for Research and Development, était partenaire de Solsoc jusqu'en 2016.

Cette qualification aura des conséquences graves sur leur financement par des bailleurs internationaux et les expose à des mesures répressives du gouvernement israélien, des menaces, fermetures des bureaux, saisies des biens et arrestations de leur personnel et affilié·e·s. Aux côtés de ses partenaires belges, Solsoc dénonce ces attaques et réaffirme sa solidarité avec les organisations de la société civile palestinienne. Nous demandons à la Belgique et à l'Union européenne d'exiger d'Israël qu'il révoque immédiatement cette mesure.



UN PARTENARIAT RENOUVELÉ POUR LES ENJEUX DU TRAVAIL DÉCENT À L'HORIZON 2026

La 8e rencontre internationale des partenaires de Solsoc se tient actuellement au Sénégal à Kaolack et à Thiès. Cette fois, ce sont les partenaires sénégalais, GREEN-Sénégal et OYOFAL PAJ qui accueillent des représentants des partenaires du Burkina Faso, du Maroc, de Palestine, de RD Congo, du Burundi et de Colombie, l'équipe de Solsoc, ainsi que des représentant·e·s des partenaires de notre programme en Belgique, IFSI, FGTB et Solidaris.

Privés d'échanges en présentiel depuis un an et demi, ayant vécu des situations parfois très délicates, les participant·e·s se retrouvent au sein du réseau international des partenaires pour échanger sans écrans interposés sur le bilan du programme 2017-2021 et se projeter dans le nouveau programme 2022-2026 qui démarrera dans quelques semaines.

Ils-elles débattront des principaux enjeux et défis des stratégies de ce nouveau programme commun. Comme le précédent, celui-ci s'inscrit dans la thématique du Travail décent avec comme mission principale de faire avancer plusieurs piliers de l'Agenda du Travail décent en renforçant les synergies et les complémentarités entre les organisations de la société civile, les syndicats et les mutuelles de santé dans les 8 pays d'intervention de Solsoc.



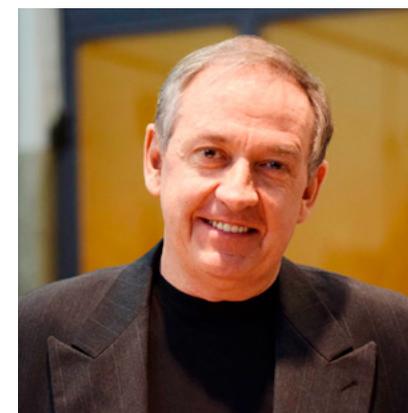
BIGGER THAN US : PROJECTIONS-DÉBATS ENGAGÉES !

Présence Actions culturelles (PAC), la Rhizosphère et Solsoc ont le plaisir de vous inviter à deux projections-débats autour du documentaire, « BIGGER THAN US » qui se tiendront le 13 décembre à 20h30 au Plaza de Mons et le 15 décembre à 18h00 à Bruxelles au Kinograph. À travers ce documentaire, la réalisatrice Flore Levasseur suit Melati, jeune militante écologiste indonésienne qui décide de faire un tour du monde à la rencontre d'autres jeunes engagé·e·s comme elle, au Brésil contre la pauvreté et les inégalités, au Malawi contre les mariages forcés de filles, en Grèce auprès des migrant·e·s, aux États-Unis pour la justice environnementale.

Alors que la COP26 vient de se terminer dans la déception, avec un accord loin d'être à la hauteur de l'urgence liée aux changements climatiques; alors que sont élaborées aux niveaux belge et international, des législations sur le devoir de vigilance afin de responsabiliser les entreprises en matière d'environnement et de droits humains, le film « BIGGER THAN US » est l'occasion d'aborder des sujets qui préoccupent et mobilisent les citoyen·ne·s. La projection sera suivie d'un débat en présence de parlementaires des partis francophones présent·e·s à la Chambre.

► B O N N E R E T R A I T E

DEUX PILIERS DE SOLSOC S'APPRÊTENT À PRENDRE UN REPOS BIEN MÉRITÉ APRÈS DES CARRIÈRES BLUFFANTES



PATRICK ABEELS

Patrick, historien de formation, avait été embauché en 1992 pour repeindre les bureaux à la rue de l'Empereur. Sa culture générale tellement vaste et sa belle manière de parler ont séduit la direction de l'époque. Avec sa plume engagée, il est devenu Responsable des Publications de Solsoc. Doué pour les relations publiques, il a longtemps couru les Unions Socialistes Communales (quand il ne courait pas des marathons). Dans ses fonctions successives, il a consacré une énergie considérable à faire connaître Solsoc, à susciter le soutien et à lever des fonds pour l'organisation. Homme de gauche inspiré, il a inlassablement marqué nos supports de sa patte humoristique. Où trouverons-nous désormais nos meilleures idées ?

CHANTAL JADOT

Chantal est arrivée en 1989 chez ce qui s'appelait encore Solidarité Socialiste. Toute jeune, elle a commencé comme téléphoniste puis à force de volonté, elle a petit à petit évolué vers d'autres fonctions d'appui administratif et logistique. Après avoir fait des études en psychopédagogie, elle a rejoint le service Education au Développement où elle a fait beaucoup de sensibilisation dans les écoles. Elle s'est ensuite spécialisée sur les aspects méthodologiques du travail de notre ONG. Toujours appliquée et professionnelle, elle a contribué patiemment à améliorer les processus et à renforcer les compétences de l'équipe programme. Chantal est aussi une perle d'élégance, d'humour et de bonne humeur, sans que l'ambiance sera un peu plus terne !



Vous avez vécu des jours parfois tourmentés à Solsoc, mais nous espérons que ce sont vos meilleurs souvenirs que vous emporterez. Revenez nous voir de temps en temps car sinon vous allez trop nous manquer !

BONNE ANNÉE !

Nous vous remercions pour votre présence et votre générosité en 2021 et vous adressons nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année.

En 2022 nous vous souhaitons plein d'amour, de sourires, de rêves, de surprises, beaucoup de joie et de réussite !

L'équipe Solsoc

**Tant que
vous aurez
des projets,
nous serons
là pour
les assurer.**



Allons de l'avant